

GUADELOUPE



BASSE-TERRE

Service Gestion de l'Assemblée

République Française
VILLE DE BASSE-TERRE

ORDRE DU JOUR
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 06 JUILLET 2026

- **Rapport N° 1** : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 juin 2026.
- **Rapport N° 2** : Projet de délibération autorisant le maire à signer le marché relatif à la fourniture et la livraison de repas en liaison chaude et goûters pour les écoles de la ville.
- **Rapport N° 3** : Projet de délibération décidant de l'acquisition des parcelles cadastrées AS 47 et AS 48 situées dans l'entrée de la zone artisanale de Calebassier.
- **Rapport N°4** : Projet de délibération sollicitant l'approbation de la rétrocession par TERRES CARAÏBES de la Maison Coquille.
- **Rapport N°5** : Projet de délibération acceptant l'acquisition auprès de l'État de la parcelle cadastrée AR 183.
- **Rapport N°6** : Projet de délibération portant déclassement du domaine public de l'ancien marché aux vivres de Sainte-Thérèse.
- **Rapport N°7** : Projet de délibération portant créations d'emplois permanents.
- **Rapport N° 8** : Projet de délibération portant créations d'emplois non-permanents.
- **Rapport N° 9** : Projet de délibération instaurant la possibilité de recourir au contrat d'apprentissage.

- **Rapport N° 10** : Projet de délibération désignant les représentants de la ville au sein de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI).
- **Rapport N° 11** : Projet de délibération désignant le correspondant défense de la ville.
- **Rapport N°12** : Projet de délibération proposant les personnes appelées à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- **Rapport N°13** : Projet de délibération portant demande de dotation au titre du Fonds National France Service (FNFS) et du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).
- **Rapport N° 14** : Projet de délibération portant adhésion de la ville de Basse-Terre au dispositif « ville ambassadrice du don d'organes » (VADO)

Information : Les Décisions du maire par suite délégation du CM